

LE CANADA ET LE COMMONWEALTH FACE À L'APARTHEID

Au cours des cinq dernières années, le Canada n'a épargné aucun effort pour raffermir la position du Commonwealth et de l'Occident contre l'apartheid. Peu de pays occidentaux sont allés aussi loin dans l'imposition de sanctions. En outre, peu de pays ont offert autant d'aide aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. La liste des sanctions facultatives et obligatoires imposées en compte plus de 30 et touche à tous les aspects de nos relations avec l'Afrique du Sud. Ces sanctions ont été à l'origine d'un grand nombre, sinon de la plupart, des sanctions prises par le Commonwealth et les Nations Unies. Mises à part celles des pays nordiques, les sanctions du Commonwealth représentent l'ensemble de mesures le plus complet et le plus efficace jamais pris par un pays, une institution ou une région géographique.

Lors de la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth tenue à Nassau en 1985, le Commonwealth a lancé, à l'instigation du Canada, un programme visant à contrer l'apartheid. Les chefs de gouvernement, sauf celui de la Grande-Bretagne, ont exprimé l'opinion que les sanctions économiques et autres sont un moyen efficace d'exercer des pressions sur l'Afrique du Sud afin que ce pays apporte les changements qui s'imposent et elles demeurent une composante essentielle de la lutte de la communauté internationale contre l'apartheid. Comme le décrivent les paragraphes suivants, au cours des cinq années qui ont suivi l'imposition des sanctions de 1985, le Commonwealth en a institué beaucoup d'autres.

NASSAU, OCTOBRE 1985

Le Commonwealth a pris, pour la première fois, des mesures concertées lors de la réunion des chefs de gouvernement à Nassau, pendant que régnait en Afrique du Sud un climat de violence politique. L'Accord sur l'Afrique australe, qui a été adopté à la réunion de Nassau, a été l'instrument par lequel le Commonwealth a imposé ses premières sanctions; ces dernières comprenaient un resserrement de l'embargo sur les armements, le retrait de l'aide gouvernementale aux activités commerciales, une interdiction volontaire de la vente de rands ainsi que de l'octroi de nouveaux prêts au gouvernement de l'Afrique du Sud et à ses organismes. L'Accord de Nassau a aussi prévu la formation du Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth.

Mesures prises par le Canada :

Outre l'application de ces sanctions, le Canada a aussi lancé un programme important d'aide bilatérale aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. Par ailleurs, en juillet 1985, le Canada a imposé de nouvelles sanctions dont une interdiction concernant les liens aériens et des restrictions sur les contacts officiels avec les représentants du gouvernement sud-africain.